

24 novembre 2014

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du
29 octobre 2014 de M. Sylvain Thévoz: «Est-il possible de donner
à manger au glouton à un autre moment qu'avant l'aube?»**

TEXTE DE LA QUESTION

L'aspirateur de la voirie, très bruyant, appelé glouton, chasse les feuilles mortes mais avale de la même manière le silence et la paix du sommeil des habitants et de leurs enfants. Est-il possible de donner à manger au glouton à un autre moment qu'avant l'aube, étant donné qu'il est schizophrénique de prétendre vouloir lutter contre les bruits de la vie nocturne pour en créer le matin, limitant d'autant le temps de sommeil des gens que l'on prétend préserver? Merci de nourrir le glouton à heures fixes, régulières et ne nuisant pas aux bipèdes!

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Service Voirie – Ville propre (VVP) possède actuellement six aspirateurs Glutton, dont quatre fonctionnent à l'essence et deux à l'électricité.

Cet outil de travail complète avantageusement le parc de trente balayeuses et de vingt-cinq petites laveuses ainsi que le travail manuel des ouvrier-ère-s. Il fait partie intégrante des soutiens à disposition de VVP et se révèle indispensable par sa facilité d'intervention dans des endroits difficilement accessibles. Simple à manier, il est facilement affecté à des secteurs différents selon les besoins. Moderne et efficace, ce type d'aspirateur est également beaucoup utilisé dans d'autres villes.

Les équipes VVP dévolues au nettoyage de l'espace public commencent le travail de très bonne heure le matin, à 4 h et à 6 h 30, afin d'offrir à la population et aux visiteurs une ville propre dès l'aube d'une part et, d'autre part, pour ne pas perturber le trafic urbain, ni la circulation piétonne. Les chefs de secteur s'appliquent à organiser les parcours des machines en fonction des contraintes urbaines. Ils veillent en particulier à limiter les nuisances dans les lieux sensibles.

Dans les limites de nos budgets, les machines bruyantes sont progressivement remplacées par des modèles plus silencieux. A titre d'exemple, deux aspirateurs Glutton électriques ont été acquis l'an dernier (PR-929). En 2015, une balayeuse aspiratrice électrique viendra remplacer un modèle à essence (PR-929).

La lutte contre les nuisances sonores fait partie des priorités du Conseil administratif, aussi des solutions d'amélioration sont étudiées en permanence.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Guillaume Barazzone